Master Gestion des Ressources Humaines



La mention Gestion des Ressources Humaines est destinée à former des spécialistes du domaine, cadres de haut niveau, aptes à occuper un emploi au sein d'une direction de ressources humaines d'une grande entreprise, d'une PME ou d'une administration.

Mise en avant

Une formation reconnue :
Le Master Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne - School of Management est accrédité par Référence RH. Le réseau Référence RH est un réseau national d'excellence des formations professionnelles de master en GRH : http://www.reference-rh.org/

Les formations adhérentes au réseau Référence RH ne participent pas au classement SMBG.

Une formation tournée vers la professionnalisation :

- Le master Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne - School of Management fait l'objet d'un partenariat conventionné avec l'ANDRH Auvergne.
- Des liens étroits avec la profession : au minimum 50% d'intervenants professionnels (Responsables de grandes entreprises ou de PME, DRH, RRH de structures privées et publiques, juristes en droit social, etc).
- Un groupe de formation n'excédant pas 25 étudiants.

Présentation

Enjeux

Le Master de Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne répond à une forte professionnalisation. L'immersion des étudiants dans le milieu professionnel se fait grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +3

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

une entreprise.

Il est possible d'avoir un stage alterné ou un stage de fin d'année. La durée minimale du stage est de 3 mois et au maximum de 6 mois pour le M1 et pour le M2. En lieu et place du stage peut être pris en compte une période sous contrat de travail (CDI ou CDD) sous réserve que l'objet du contrat soit corrélé à la formation. Cette situation doit faire l'objet d' une validation préalable du responsable de formation.
La possibilité de suivre la formation en contrat d'alternance dès le M1. La forte présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements et au conseil de perfectionnement.

Les stages ne sont proposés qu'en formation continue (FC). La formation est ouverte uniquement en formation continue ou en formation en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation) pour le M1 et pour le M2 GRH.

Descriptif de formation M1+M2 GRH

Spécificités

Le master de Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne répond à une forte professionnalisation : L'immersion des étudiants dans le milieu professionnel se fait grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise. L'investissement dans le cadre d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 5 à 6 mois. La possibilité de suivre la formation en alternance dès le M1 GRH. La forte présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements et au conseil de perfectionnement.

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +3

Formation(s) requise(s)

Fortement conseillé : SCORE IAE Message https://www.iae-message.fr/

Public ciblé

- Étudiant
- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)

Contacts

IAE Clermont Auvergne - School of Management

IAE Clermont Auvergne - School of Management 11, boulevard Charles-de-Gaulle
TSA 10405
63001 Clermont-Ferrand Cedex

Renseignements

Responsable(s) de formation

Pierre CHAUDAT
Tel. +33473177735
Pierre.CHAUDAT@uca.fr
https://iae.uca.fr/

Contacts administratifs

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Scolarité : scola.iae@uca.fr

Formation continue : fc.iae@uca.fr

Alternance : alternance-stages.iae@uca.fr

Candidature

Modalités de candidature

Candidature en M1 :
Capacités d'accueil et modalités d'admission : http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/

Plateforme et calendrier de candidature : Nouveauté 2024

Master 1ère année (étudiants et candidats en reprise d'étude) : https://candidature.monmaster.gouv.fr/

Candidature en M2 :
Master 2ème année (étudiants et candidats en reprise d'étude) : eCandidat : https://ecandidat.uca.fr

Après une première phase d'admissibilité (étude de dossier), un entretien pourra éventuellement être proposé. Toutes les informations seront communiquées via E-candidat.(25 stagiaires recrutés par cycle d'études)
Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

Pour tout renseignement complémentaire concernant votre candidature, vous pouvez contacter le Service Scolarité de l'IAE Clermont Auvergne.
Le schéma général d'une candidature est le suivant :

- Se déclarer comme nouveau candidat, et obtenir ainsi un identifiant et un mot de passe pour candidater et suivre son dossier.
- Candidater en ligne pour une ou plusieurs formations.
- Consulter les résultats en ligne (Admis en Liste Principale, Liste Complémentaire, Refusé) et indiquer son choix (confirmer ou abandonner)

1. Si vous êtes admis en liste principale et que vous avez confirmé, un rendez-vous vous sera alors fixé avec le service scolarité pour finaliser l'inscription.
2. Si vous êtes en Liste Complémentaire et que vous avez confirmé, vous pouvez suivre en ligne l'évolution de votre classement (attention, généralement, le classement n'évolue qu'après une première série d'inscriptions, donc assez tard). Lorsque votre dossier remonte en Liste Principale, un rendez-vous vous est alors fixé avec le service scolarité pour finaliser l'inscription.

Modalités de candidature spécifiques

Les cadres d'entreprise (en activité ou en recherche d'emploi) ne disposant pas des titres requis pourront être candidats dans le cadre de la procédure de Validation des Acquis (VAP/VAE).

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Master Gestion des ressources humaines

Master Gestion des ressources humaines

- **Master 1ère année**
 - Semestre 1
 - Bloc A
 - UE 1 Fondamentaux de la GRH *6 crédits*
 - Culture et Interculturalité

- Droit de la protection sociale
- Droit du travail
- UE 2 Anglais *3 crédits*
 - Anglais
- Bloc B
 - UE 3 Contexte de la GRH *9 crédits*
 - Gestion administrative des RH
 - Contrôle de gestion
 - Organizations
 - Santé et sécurité au travail, Qualité au travail
 - UE 4 Gestion stratégique des RH *12 crédits*
 - Gestion des équipes / conduite du changement
 - Gestion des compétences / des talents et développement
 - Retribution et gestion de la paye
 - Ergonomie
- Semestre 2
 - Bloc B
 - UE 5 Gestion stratégique des RH *12 crédits*
 - International Human Ressource Management
 - Community management
 - Ethique, diversité, développement durable
 - Gestion des RH dans le public
 - Outils numériques et IA
 - Bloc C
 - UE 6 Projet Mémoire Recherche (PMR) *6 crédits*
 - Projet Mémoire Recherche
 - UE 7 Professionnalisation *12 crédits*
 - Alternance ou Professionnalisation

- **Master 2ème année**
 - Semestre 3
 - Bloc A
 - UE 1 Fondamentaux Juridiques de la GRH *6 crédits*
 - Droit du travail
 - Droit de la Sécurité Sociale
 - Gestion des pics d'activité
 - UE 2 Anglais des affaires *3 crédits*
 - Anglais des affaires
 - Bloc B
 - UE 3 Contexte de la GRH *9 crédits*
 - Nouvelles organisations de travail
 - Gestion des équipes et des diversités
 - E-GRH et réseaux sociaux
 - Gestion des crises
 - UE 4 Gestion des RH *12 crédits*

- Audit social
- Rétribution et gestion de la paye
- Marque employeur / Recrutement
- Gestion de la formation
- Psychologie du travail

- Semestre 4
 - Bloc B
 - UE 5 Conseil en organisation et developpement personnel *12 crédits*
 - Relations professionnelles et sociales
 - Gestion des conflits
 - Employabilité : gestion de carrières et des handicaps
 - Coaching
 - Knowledge Management
 - Indicateurs et diagnostics RH
 - Développement personnel et insertion professionnelle
 - Bloc C
 - UE 6 Projet Mémoire Recherche (PMR) *3 crédits*
 - PMR
 - UE 7 Professionnalisation *12 crédits*
 - Alternance ou professionnalisation

Rythme

Alternance

Cette formation est proposée soit en formation continue en présentiel soit en alternance dès le M1 (une semaine en entreprise, une semaine de cours), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage. L'alternance est fortement conseillée.
Ce rythme d'alternance est également ouvert à la formation continue. Il permet à certains salariés de rester une semaine sur deux dans leur entreprise.

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Le M1 GRH comporte un stage obligatoire de 3 à 6 mois. Son objectif est de faire découvrir le monde du travail et de mettre en pratique les connaissances et savoirs théoriques acquis lors de la formation.

La durée minimale du stage est de 3 mois et au maximum de 6 mois pour le M1 et pour le M2. En lieu et place du stage peut être pris en compte une période sous contrat de travail (CDI ou CDD) sous réserve que l'objet du contrat soit corrélé à la formation. Cette situation doit faire l'objet d'une validation préalable du responsable de formation.

Les stages ne sont proposés qu'en formation continue (FC). La Formation Initiale (FI) n'est proposée qu'en alternance.

Le rythme du stage est le même que le rythme des étudiants en contrat d'alternance. Possibilité de faire un stage avec un rythme alterné.

- une semaine sur deux en entreprise dès le mois de septembre
- stage sans période alternée dès fin mars

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Compétences visées

URL Fiche RNCP

Fiche RNCP 42359

Activités visées / compétences attestées

- Compétences d'analyse et de synthèse, développées à partir de l'acquisition de connaissances (en particulier en sciences humaines), qui permettront le recul critique nécessaire à tout décideur et responsable ;
- Compétences techniques, en lien direct avec la réalité professionnelle qui donnent des moyens d'action (outils de management) et permettent d'être directement opérationnels dès la fin de la formation ;
- Compétences relationnelles nécessaires au management des ressources humaines (écoute, négociation, animation, sens des responsabilités, initiative,etc.…) acquises au travers de mises en situation de travail ;
- Compétences linguistiques et culturelles permettant de travailler dans des contextes internationaux (cours et conférences en anglais, présence d'experts étrangers, enseignements dédiés...).

Poursuites d'études

Le Master est une formation menant à une qualification et à une insertion professionnelle de haut niveau. Il peut préparer également à la recherche et conduire des études doctorales. En effet, L'IAE Clermont Auvergne propose pour chacun de ses masters 2ème année une qualification complémentaire " initiation à la recherche " de 120 heures de cours.

L'objectif principal est de proposer une formation à la recherche en vue de la poursuite d'étude vers un doctorat en Sciences de Gestion. Cette qualification est optionnelle et gratuite pour les étudiants déjà inscrits dans un master 2 de l'IAE.
Il s'agira au cours de cette qualification de préparer un projet doctoral en :

- définissant une problématique de recherche ;
- en choisissant une méthode de recherche et un objet de recherche ;
- en valorisant sa recherche par la présentation d'un article et d'un mémoire de recherche.

Déroulement des enseignements:
La qualification complémentaire « initiation à la recherche » comprend un programme de 120 heures de cours complémentaires au diplôme de Master 2, concernant les courants de recherche, les méthodologies et la pratique de la recherche. Les cours se déroulent de mi-octobre à fin mars et sont dispensés en présentiel les mardi et jeudi de 17h à 20h. La formation se termine avec le rendu d'un mémoire de recherche et d'un projet de thèse fin juin. Les différents travaux sont réalisés sous la supervision d'un enseignant-chercheur du CleRMa, laboratoire de recherche en Sciences de Gestion.

Contacts pour l'initiation à la recherche :

- Responsable pédagogique : Yves Mard Tél : 04 73 17 78 05 Email : yves.mard@uca.fr
- Responsable de la scolarité : Anaïs ANDRODIAS Tél : 04 73 17 77 24 Email anais.androdias@uca.fr

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Les secteurs d'activités sont nombreux. Ils concernent aussi bien le secteur privé que le secteur public.

Codes ROME :

- M1503 Management des ressources humaines
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1502 Développement des ressources humaines

Codes ROME envisageables si évolution :

- K2111 Formation professionnelle
- M1205 Direction administrative et financière
- M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public
- M1302 Direction de petite ou moyenne entreprise

Inscriptions

Coût de la formation

Les tarifs de la formation sont votés par année universitaire et sont susceptibles d'évoluer.

●Formation continue (salarié, demandeur d'emploi, …)

1. 1ère année : 6 834 € (17 €/ heure)
2. 2ème année : 6 834 € (17 €/ heure)

●Contrat de professionnalisation : 13 668 € (17 €/ heure)

●Contrat d'apprentissage : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises. Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé.

Droits d'inscription universitaire: de l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés).
(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire, pour 2026-2027, ils seront connus en juillet 2026).